BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1178

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

908 181 563 RCS Strasbourg.
LCR MANAGERS 2.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2684572.00 EUR.
Adresse : 7, Rue de Lisbonne, 67300 Schiltigheim.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 février 2026 les sociétés LCR Croissance 3 et LCR Croissance 2 ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société LCR Croissance 2 par la société LCR Croissance 3. L'actif apporté par la société LCR Croissance 2 a été évalué à la somme de 82.029.274,71 euros, le passif pris en charge étant de 11.079.186,68 euros, l'actif net apporté s'élève à 70.950.088,03 euros. Le rapport d'échange s'établit comme suit : 25 actions de la société LCR Croissance 3 contre 1 action de la société LCR Croissance 2. Le montant de l'augmentation de capital de la société LCR Croissance 3 au titre de l'absorption de la société LCR Croissance 2 sera de 2.100.000 euros par création de 4.200 actions nouvelles d'un montant nominal de 500 € chacune. Le montant provisoire de la prime de fusion s'élève à la somme de 885.127,67 euros. La société LCR Croissance 2 sera dissoute de plein droit sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion. Ledit projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg le 11 février 2026, au nom de la société absorbante sous le n°2026/1622, et au nom de la société absorbée sous le n°2026/1624 Pour avis.